

M. LAURENCY, quelle est la part de la ville de Tomblaine dans ce Projet de Rénovation Urbaine ?

Au départ, la Ville s'était engagée à hauteur de 950 000 euros de travaux. Finalement, nous investirons 8.5 millions d'euros pour ce projet, car nous avons souhaité lui apporter plus d'ambition.

L'investissement de la Ville de Tomblaine n'aura pas d'incidence sur le taux d'imposition locale car nous avons su préparer notre capacité à autofinancer un projet d'une telle envergure.

La Ville de Tomblaine en maîtrise d'ouvrage interviendra sur la création de nouveaux espaces publics, l'aménagement de jardins familiaux, la restructuration du Groupe Scolaire Langevin-La Paix et d'une maison de la petite enfance multi-accueils. L'Espace Jean JAURES sera agrandi et rénové pour optimiser plus encore sa capacité à être le premier outil de lien social dans notre ville.

Jean-Pierre LAURENCY, mais d'autres travaux sont en cours à TOMBLAINE ?

Bien sûr, la réalisation des Terrasses de la Meurthe à la sortie de Tomblaine est en cours, 94 logements sont prévus.

Les terrains GIRARD et LABOUREUR (Boulevard BARBUSSE) sont en cours d'aménagement pour recevoir 77 logements. Ce programme de qualité permettra de prévoir un parking au bout de la rue Jules Ferry, à l'usage des parents d'élèves pour sécuriser la sortie de l'école.

Par ailleurs, les travaux de la ZAC vont commencer par la création du rond-point et d'une voirie primaire à partir du Chemin du Bois la Dame dans les semaines qui viennent. Pour la réalisation de ces 60 ha, la Haute Qualité Environnementale sera privilégiée.

A la sortie de Tomblaine, vers la cité scolaire, sur le terrain de l'Etat (en triste état !), et sur le terrain vague derrière, un projet de logements de qualité va voir le jour. Les travaux démarreront début 2011 pour 24 mois. Ce sera en tout 68 logements qui seront créés là.

Question à :

Hervé FERON,

pourquoi parlez-vous d'enjeu pour tout le territoire de Tomblaine ?

Parce qu'il y aura un rééquilibrage sur l'ensemble du territoire en matière de mixité sociale et de l'habitat. Cette dynamique permettra d'amener du service public, des commerces de proximité dans tous les quartiers.

Chaque nouveau projet sera l'occasion de créer du lien, des cheminements doux entre les quartiers (pistes cyclables, cheminements piétons, espaces publics de convivialité, ...)

Le Projet de Rénovation Urbaine aura été l'opportunité de repenser ensemble la vie dans la ville. Nous le réussissons ensemble.



LETTRE D'INFORMATION

Projet de Rénovation Urbaine de Tomblaine

Madame, Monsieur,

Vous vous posez plein de questions ? Ca creuse à Tomblaine ? Pourquoi ? Ca construit ? Qu'est ce qu'ils construisent ? Qui va habiter là ? Etc.

Le Projet de Rénovation Urbaine (PRU) est au cœur du Projet de Développement de la ville de Tomblaine, lui-même en cohérence avec le territoire du Grand Nancy.

Sur le PRU, nous avons multiplié les démarches de communication et de concertation avec les Tomblainois et les Tomblainois depuis plusieurs années, mais cela ne suffit pas. Cette lettre d'information est un point d'étape pour vous présenter l'état des travaux en cours et à venir.

Tomblaine est en pleine mutation, mais il appartient à chacune et chacun d'accompagner ce beau projet de développement qui n'a qu'une ambition : renforcer la qualité du « vivre-ensemble » à Tomblaine.

Hervé FERON
Maire de Tomblaine
Député de Meurthe-et-Moselle

Visite de chantier Quartier Marenchêne



Questions à :

Jean-Claude DUMAS,
adjoint au Maire

délégué à la rénovation urbaine et à la politique de la ville



M. DUMAS, qu'est ce que le Projet de Rénovation Urbaine à Tomblaine ?

C'est une formidable opportunité pour l'ensemble des Tomblainois et Tomblainoises. Ce projet va nous permettre de rééquilibrer la vie dans la ville par la mixité sociale et la mixité de l'habitat. Le quartier JARTOM était jusque là composé de 100% de logements sociaux. Un nouveau quartier plus homogène, plus à vivre va voir le jour.

4 bâtiments seront détruits, soit 224 logements sociaux, de l'habitat dans la diversité sera redéveloppé sur le quartier et sur l'ensemble du territoire de Tomblaine, et nous profiterons de cette dynamique pour développer toutes les politiques publiques de façon transversale : l'éducation, la santé, la petite enfance, l'emploi de proximité, la formation, ...

Je tiens à souligner la grande qualité du travail organisé en partenariat étroit avec l'Etat (par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine), la Communauté Urbaine du Grand Nancy, le bailleur social meurthe-et-moselle Habitat, la Foncière Logement, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle...

Pour la Ville de Tomblaine, être éligible au dispositif ANRU était un véritable effet d'aubaine : cela représente finalement plus de 49 millions d'euros apportés à la Ville de Tomblaine pour ce beau projet.

M. DUMAS, où en est le programme de démolition des bâtiments ?

Les deux bâtiments de la Rue Louis BLANC sont d'ores et déjà vides. Tous les habitants ont été relogés.

Le périmètre du chantier est installé et la démolition devrait avoir lieu fin octobre pour le

bâtiment 5.7.9 rue Louis BLANC et début novembre pour le bâtiment 1.3 rue Louis BLANC.

Le périmètre chantier de la grande barre rue DESMOULINS sera installé à partir de fin mars 2011. Ce qui nous amène à une démolition réelle en fin d'année.

La barre rue Robespierre sera démolie en 2012.

Mais comment va se passer la démolition ?

Avec le moins de nuisances possible. Pas de dynamitage prévu. La démolition se fera par « grignotage » à l'aide de grues.

Nous avons convenu avec les entreprises que les gravats seraient emmenés ensuite par camions pour être concassés et dépollués sur un autre site, tout cela pour limiter les nuisances aux riverains.

Quels nouveaux logements sont actuellement construits ?

Le projet, au départ, consistait à reloger un tiers des 224 familles sur le quartier même, un autre tiers sur l'ensemble de la commune et le dernier tiers sur les autres communes de l'agglomération.

Sur le quartier même, sur les terrains Marenchène, 42 pavillons ont été construits par le bailleur social mmH. Tous ne sont pas attribués à des personnes relogées, puisqu'il s'agissait de réorganiser la mixité sociale.

16 autres pavillons seront construits en accession sociale à la propriété.

18 appartements dans les petites maisons sur le site « Abimpré », toujours dans le quartier, devraient être livrés en février 2011.

Sur les Terrasses de la Meurthe, (à la sortie de Tomblaine, en direction d'Art-sur-Meurthe), 16 maisons de ville seront livrées en février 2011.

Il faut également prévoir deux petits bâtiments de 25 logements en 2012 sur la ZAC Bois la Dame, là encore en Haute Qualité Environnementale.



Résidence Abimpré,
18 logements



Future façade de l'Espace Jean Jaurès

Questions à :

Jean-Pierre LAURENCY

1^{er} adjoint au Maire délégué aux travaux et à l'environnement



M. LAURENCY, en quoi consistent les travaux actuels ?



Restructuration Groupe Scolaire
Langevin-La Paix

Bien sûr, il s'agit de la construction de logements neufs comme M. DUMAS vient de vous en parler. Mais il va y avoir aussi création d'un espace public important entre le Groupe Scolaire Langevin-La Paix, totalement rénové, et l'Espace Jean JAURES, lui-même réhabilité et agrandi.

Pour préparer cette place publique, il fallait travailler d'abord à des travaux Avenue de la Paix pour enfouir de nombreux réseaux (électricité, téléphone), réaliser des travaux d'assainissement, rétrécir la chaussée pour la sécuriser, poser des massifs fleuris et des pavés...

La démarche consiste à apporter un plus fonctionnel, esthétique, et de sécurité. Ainsi, à la place de l'ancien carrefour à feu, on aura un plateau ralentisseur sur une chaussée pavée, le secteur sera semi-piéton. Tout ceci prend beaucoup de temps et durera encore deux mois. Ensuite commenceront les travaux de réalisation de la nouvelle place elle-même.